



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 870

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes qui lui avaient été exprimées par l'association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), réunie en états généraux en janvier 2012. À la rentrée 2012, les élèves de terminale de la filière scientifique, soit plus de la moitié des élèves de terminale de l'enseignement général des lycées, n'auront plus d'enseignement obligatoire de l'histoire et de la géographie. L'incompréhension est totale pour l'association qui s'insurge aussi contre la diminution continue des horaires de ces matières fondamentales, et la mise en place de programmes qui ne permettent pas de maîtriser les repères fondamentaux nécessaires à la poursuite des études supérieures et à l'insertion dans la vie professionnelle. Ces matières, essentielles à la culture générale, à la formation des citoyens, à la compréhension du monde d'aujourd'hui, font connaître les principes et les valeurs de la République et permettent de mieux appréhender les enjeux de la démocratie et le respect de la diversité. Il lui demande d'en revaloriser l'enseignement et de rendre à l'histoire et à la géographie la place qui leur est due au sein de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire - géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 870

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4382

Réponse publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5377